

**L'intégration du genre dans les projets et les programmes de
développement économiques
Mainstreaming gender in economic development projects
and programs**

Benali AMINA *

Université TAHRI Mohamed BECHAR, ALGERIE,
benali.amina@univ-bechar.dz

Date de soumission: 2021-07-07

Date d'acceptation: 2022-10-11

Résumé :

Cet article recense et analyse les phases clés de l'intégration du perspective genre dans les différents projets et politiques de développement économique à tous les pays ; et suivant plusieurs approches théoriques.

Ce travail s'oriente principalement sur les deux premiers stades de l'analyse ainsi que sur le dernier où le recours à une approche liée aux questions de genre est indispensable.

Mots clés : le genre, politique économique, projet socioéconomique, femme, intégration.

Abstract :

The paper aims to set basic stages of projects and economic policies which built-in accordance with the theoretical principles of gender all over the world.

This paper attempts to analyze each stage separately which give some importance to the two primary stages and focusing more on the last stage (the evaluation stage), where the concept of gender cannot be dispensed.

key words: Gender, Economic Policies, Socio-economic Project, women', Integration.

* BENALI Amina

Introduction :

Intégrer l'approche genre dans les projets de développement est une méthode d'intervention pour promouvoir un développement équitable. Elle consiste à favoriser une prise de conscience et à introduire des stratégies et des outils pour l'égalité entre les hommes et les femmes à travers l'intégration transversale du genre à plusieurs niveaux : Dans les modes de fonctionnement des institutions, dans les compétences des personnels et à toutes les étapes de la gestion du cycle des projets ou des programmes.

L'objectif de cet article est de mettre en relief les différentes phases qui suit un projet économiques sous l'approche genre, donc on a structuré ce papier en trois titres essentiels, chacun comporte plusieurs points à poser.

1) L'étape préliminaire : Identification et conception du projet.

A) Identification du projet

La première étape dans le cycle d'un projet : est d'identifier le problème qu'un projet pourrait traiter. Cela implique habituellement une « évaluation des besoins ». (tearfund, 2016) Elle expose ce que sont les besoins d'une communauté et les personnes affectées par ces besoins. Elle a tout d'abord examiné les raisons possibles du problème et identifié des causes au niveau national et institutionnel.

Le problème peut trouver son origine au sein des ménages et des collectivités, comme l'exclusion du processus de décision de certains membres de la famille ou de la communauté. Un problème ne peut donc être traité hors du contexte global dans lequel il s'inscrit. Il doit être examiné à tous les niveaux (macro, méso, micro) en mettant en lumière leurs interdépendances et les interactions sur les parties prenantes concernées. Dont on inclue les personnes, les groupes et les institutions ayant quelque chose à gagner par la mise en place d'un projet ainsi que ceux et celles qui pourraient risquer de perdre quelque chose. (AQOCI , 2014)

Le profil des parties prenantes ainsi que l'importance de leurs enjeux varient en fonction du problème à traiter. Par exemple,

dans un projet de maraîchage, les producteurs et productrices sont directement impliqués alors que les fournisseurs de semences le sont de façon plus indirecte. Et on pose les questions suivantes, qui ont orientées dans une perspective de genre: (Pekin, 2015)

- Qui sont les parties prenantes ?
- Quel est leur profil ?
- Quels sont les intérêts en jeu ?
- Quelles sont les relations entre chaque partie prenante ?
- Quelles parties prenantes sont prêtes/ opposées au changement ?

-Quels bénéfices en seront retirés par les unes et par les autres ?

L'examen des interactions entre parties prenantes concernées et nature du problème permet de mettre en évidence les tenants et les aboutissants d'une situation. Si les contraintes s'exercent principalement au niveau macro, le problème sera résolu avec plus d'efficacité en impliquant les parties prenantes opérant au niveau national. En outre, la mise en relation de ces acteurs, verticalement comme horizontalement, est cruciale: par exemple, les parties prenantes du niveau intermédiaire peuvent aider à supprimer des obstacles du niveau de terrain et peuvent servir de lien entre la communauté et les décideurs politiques.

L'analyse de la situation suppose d'examiner soigneusement le problème inscrit dans son contexte et tel que perçu par les parties prenantes. Il s'agit de déterminer la capacité et les potentialités de la situation pour: (ONE, 2001)

- Contribuer au bien-être et aux moyens d'existence des individus, des ménages et de la collectivité;
- Favoriser le développement économique du tissu social de façon harmonieuse;
- Assurer la durabilité des changements nécessaires.

Pour l'analyse de la situation, l'ASEG conduit à cerner les différents facteurs à l'origine du problème, d'apprécier les contraintes à lever et les ressources à mobiliser pour le résoudre, tout en répondant aux attentes et aux priorités des différentes

parties prenantes. À ce stade, la démarche ASEG, se référant à ses principes de base, porte une attention toute particulière à l'application de l'analyse de genre pour examiner les trois points suivants : (Randall, 2012) Les moyens d'existence des communautés, des ménages et des individus ;

- Les besoins et les contraintes ainsi que les ressources nécessaires pour y pallier.

- Le premier point : Le contexte de développement Il s'agit de dégager les tendances des différents facteurs socio-économiques. (Casley, 1988)Egalement, à ce stade, seront identifiés les institutions, les groupements locaux et les autres parties prenantes ayant une influence dans le milieu.?

- Le deuxième point : Moyens d'existence des individus, des ménages et des communautés. La connaissance des moyens d'existence des communautés et des ménages ainsi que de leurs membres permet de comprendre les stratégies existantes pour satisfaire les besoins et contribuer aux intérêts de tout un chacun. Elle met en évidence les rôles de chaque partie prenante et les relations entre elles, ce qui éclaire les mécanismes de décision et de gestion du pouvoir.

- le troisième point : Besoins, contraintes et ressources nécessaires. Grâce à l'analyse du contexte de développement et des moyens d'existence des parties prenantes, les causes et les conséquences du problème sont mises en exergue. (htt4)

B) Etape de collection des données :

Les informations recueillies à cette étape, et plus particulièrement la définition des priorités, servent de support à la conception du projet : La deuxième étape de la gestion du cycle de projet consiste à organiser les idées émises au cours de l'étape 1 sous forme de projet. Le cadre logique est l'outil le plus souvent utilisé auquel s'ajoutent des plans et des calendriers de travail détaillés, afin de visualiser le déroulement de la mise en œuvre des différentes activités.

2) Deuxième étape : L'étape de Validation et formulation du projet.

A) La Validation du projet.

L'étape de validation du projet est fondamentale dans le cycle de gestion du projet. Avant de rédiger une proposition de projet à soumettre au financement, il s'agit d'approuver la conception du projet en termes de faisabilité sociale et économique (rapport coûts/bénéfices). (Stiftung, 2020) Cet examen permet également d'affiner la conception du projet. Le processus de validation du projet passe en revue les informations recueillies lors des étapes précédentes. La prise en compte des questions de genre et de lutte contre la pauvreté font l'objet d'une attention particulière. Elle doit être une validation sociale et économique. (Randall, 2012)

A-1) Validation sociale

Cet examen passe en revue les impacts éventuels du projet sur les individus, les ménages et la communauté en fonction de leurs capacités à participer, liées le plus souvent à des questions de genre et de niveau de vie : pauvreté opposée à richesse.

Le processus de validation sociale s'appuie sur l'appréciation : (Rafidimalala, 2020)

- De la capacité des différentes parties prenantes (primaires, secondaires et parties prenantes clés comme précisé dans l'étape 1: identification du projet) à influencer le projet;

- Des niveaux de participation des différentes parties prenantes au projet ;

- Des intérêts et des enjeux des parties prenantes au projet;

- De la différenciation des tâches, des compétences des hommes et des femmes ainsi que des bénéfices que les uns et les autres peuvent retirer du projet ;

- Des disparités socio-économiques entre parties prenantes et de leurs effets ;

- Des incidences de l'organisation sociale dans le processus du projet.

A-1-1) Influence des parties prenantes

Chaque partie prenante dispose de capacités différentes pour influencer sur le déroulement et le résultat d'un projet. Par exemple,

les bénéficiaires ciblés (ou parties prenantes primaires) peuvent être dans une position de faiblesse pour peser sur le projet, alors que les parties prenantes clés et secondaires peuvent en contrôler une grande partie. (Amira, 1978) Les parties prenantes primaires peuvent ne pas avoir accès à l'information ou être confinées dans des positions sociales défavorables à cause d'une société trop hiérarchisée. Au contraire, les parties prenantes clés et secondaires peuvent jouir de temps, de moyens financiers, de capacités organisationnelles ou/et de pouvoir politique et si ces acteurs se désintéressent du projet, la réussite du projet peut être hypothéquée. L'exercice de validation sociale peut conduire alors à recommander le développement d'activités pour que les parties prenantes influentes soutiennent le projet, collaborent avec les parties prenantes primaires et contribuent à élargir le champ de pouvoir des plus défavorisés.

A-1-2) Niveau de participation des parties prenantes

La participation des parties prenantes peut varier tout au long de la mise en œuvre du projet. Par exemple, certaines parties prenantes peuvent être informées lors de la phase d'identification du projet et consultées pour sa conception, d'autres peuvent exercer un contrôle à une étape particulière du projet et agir en partenariat à un moment donné. (Johnson, 1998, p. 125)

A-1-3) Intérêts et enjeux des parties prenantes

Le degré d'intérêt d'une partie prenante est conditionné par l'importance de l'enjeu sous-tendu par cette activité ou ce projet, c'est-à-dire la mesure dans laquelle la partie prenante pourra en retirer un bénéfice ou, au contraire, pourra perdre des avantages.

Certaines parties prenantes sont tributaires de la ressource en jeu (bien ou service) dans leur vie quotidienne, d'autres n'y sont pas liées mais verront un changement dans leur vie et, enfin, quelques parties prenantes peuvent s'opposer à l'activité ou au projet parce qu'elles préfèrent garder la situation en l'état. Chacune d'entre elles cherchera à minimiser les risques et à tirer le meilleur profit possible. (Stiftung, 2020)

A-1-4) Besoins pratiques et intérêts stratégiques des parties prenantes

Le processus de validation sociale vise également à déterminer l'impact de l'action en fonction des responsabilités, tâches et compétences de chaque individu ou groupe, afin d'apprécier comment les stratégies de vie des uns et des autres peuvent en être modifiées.

La différenciation selon le genre est capitale pour cette réflexion. En effet, bien souvent, les choix opérés par les parties prenantes se basent sur le degré d'incertitude des résultats des activités du projet, du besoin de numéraire et de la nécessité d'une reconnaissance sociale.

Dans cette perspective, la matrice d'analyse selon le genre (MAG) permet de déterminer les effets potentiels du projet sur la satisfaction des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des parties prenantes et sur les relations entre ces dernières. Elle facilite également la mise en cohérence des actions et des objectifs de l'action (Blackburn, 2018). Cet outil est également d'une grande utilité pour assurer le suivi et l'évaluation d'un projet.

Tableau -01- la matrice de l'analyse selon le genre

Matrice de l'analyse selon le genre (MAG)				
Parties prenantes	Tâches et compétences	Charge de travail	Ressources/ bénéfiques	Facteurs socioculturels
Femmes				
Hommes				
Ménages				
Communauté				

Source: (Parker, 1993, p. 192)

Cette matrice s'articule généralement autour de quatre niveaux d'analyse (Parker, 1993)

-Les femmes : le groupe cible ou toutes les femmes de la communauté catégorisées en groupes significatifs ;

-Les hommes : le groupe cible ou tous les hommes de la communauté catégorisés en groupes significatifs ;

-Les ménages : le groupe cible ou tous les membres des ménages tels que la communauté les définit ;

-La communauté : le groupe cible ou ceux concernés par le projet catégorisé en groupes significatifs

Dans chaque case correspondante de la matrice est consignée une brève description des effets. Les données sont ensuite examinées par rapport aux objectifs du projet dans une perspective de genre

A-1-5) Disparités socio-économiques des parties prenantes

Pour s'assurer que le projet tend à réduire la pauvreté, il est nécessaire de savoir : (Marsden, 1190)

– Qui sont les pauvres: hommes, femmes, ménages et au niveau de la communauté?

– Comment se caractérise la pauvreté: en termes d'accès aux ressources et aux bénéfices et à leur contrôle, de vulnérabilité, d'exclusion?

– Comment les problèmes de pauvreté peuvent- être traités dans le projet?

A-1-6) Organisation sociale

L'exercice de validation sociale examine également la manière dont une communauté est organisée socialement, afin de dégager les forces pouvant appuyer la mise en œuvre du projet, ou au contraire la freiner, en se posant les questions suivantes : (Rietbergen-McCracken, 1997)

– Quelle est l'organisation sociale de la communauté?

– Quelles sont les différentes structures?

– Comment fonctionnent-elles?

– Peuvent-elles contribuer au projet? et comment?

– Peuvent-elles freiner le projet? Comment y remédier?

A-2) Validation économique

La validation économique consiste à analyser le degré de rentabilité du projet en termes d'amélioration sociale de la communauté: elle est avant tout une analyse des coûts et des bénéfices sociaux (ACB) qui facilite les décisions d'investissement et permet de donner une idée de la valeur sociale du projet. Cette méthode est principalement utilisée dans le cas des investissements provenant du secteur public.

L'ACB se distingue de l'évaluation financière qui calcule l'investissement en se concentrant sur les bénéfices et les coûts par rapport aux prix fixés par le marché. L'ACB s'attache plus à considérer les bénéfices et les coûts non monétaires permettant ainsi de refléter la dimension économique dans une perspective sociale. Les questions de genre sont alors bien au centre du processus de validation économique. Le décalage entre les bénéfices et les coûts privés et sociaux tient à trois raisons: (Selvavinayagam, 1991)

- Tous les bénéfices et coûts ne sont pas forcément impartis et dus aux participants directs; certains peuvent avoir un impact plus vaste, connu sous le nom d'externalités;
- Tous les bénéfices et les coûts ne possèdent pas nécessairement une valeur marchande;
- Tous les prix de marché ne reflètent pas nécessairement les bénéfices et les coûts réels du point de vue de la société.

A-2-1) Identification des coûts et des bénéfices sociaux

En fonction de l'investissement proposé, les coûts et les bénéfices en termes social et de genre sont tout d'abord identifiés.

A.2.2) Quantification des coûts et des bénéfices sociaux.

Alors qu'il est possible la plupart du temps d'exprimer les coûts et les bénéfices en termes concrets, il est beaucoup plus délicat de leur attribuer des valeurs monétaires significatives. De nombreux coûts et bénéfices sociaux n'ont pas de prix de marché. À moins qu'ils ne soient dotés d'une valeur monétaire précise, la dimension

financière proprement dite est difficilement quantifiable. (Valadez, 1994)

En ce qui concerne les coûts et les bénéfices sociaux tangibles, il est possible d'établir des prix approximatifs. Une des méthodes consiste à identifier le coût d'opportunité de l'utilisation d'une ressource ou d'un service. Ce coût représente la valeur de la solution alternative la plus proche ou de la ressource obtenue au détriment d'une autre. Ainsi le salaire incertain de la main d'œuvre familiale est aligné sur le salaire qui aurait pu être gagné en travaillant à l'extérieur.

En ce qui concerne les coûts et les bénéfices sociaux intangibles, il est impossible d'estimer leur valeur monétaire (Selvavinayagam, 1991)

Néanmoins, dans le cas de projets ayant une forte proportion de bénéfices intangibles, on peut faire une comparaison avec la rentabilité de différentes possibilités visant à obtenir des résultats similaires, par exemple, les analyses de rentabilité utilisées pour les projets de santé.

A.2.3) Mesure de l'impact du projet

Les impacts du projet peuvent être répartis entre les différents groupes de la communauté, afin de refléter les priorités du projet, par exemple, on peut accorder une plus grande importance aux revenus gagnés par les femmes chefs de ménages que ceux des hommes mariés. Cependant, les prévisions d'impact sont très subjectives et il est recommandé de laisser de telles décisions aux décideurs (Vincent, 1987)

B) L'étape suivante:

l'étape de formulation du projet

L'étude de faisabilité du projet ayant validé le projet, l'étape de formulation du projet peut être entamée.

La quatrième étape de gestion du cycle du projet consiste à formuler le projet afin de le soumettre aux donateurs potentiels. Au cours de l'étape précédente, on a vérifié que le projet répondait aux critères voulus; une proposition peut donc être rédigée. (Vincent, 1987)

B.1) Cohérence avec les priorités des donateurs.

Pour formuler une proposition de projet, il est essentiel de connaître le point de vue des futurs donateurs. Les priorités de chacun d'entre eux diffèrent en termes de secteur (par exemple, santé et éducation) et d'approche (par exemple, promotion d'une bonne gouvernance et de la démocratie). En outre, chaque donateur a des règles quant à la nature de l'aide (subvention ou prêt, montant, durée, budget, respect de conditions). (tearfund, 2016) Bien que les orientations des projets varient selon les organismes, on peut citer comme axes directeurs retenus par les organismes financiers : (Selvavinayagam, 1991)

- Réduction de la pauvreté ;
- Intégration des questions de genre ;
- Participation des bénéficiaires ;
- Contribution des bénéficiaires aux investissements du projet ;
- Durabilité des résultats ;
- Appui et renforcement des capacités institutionnelles ;
- prise en compte de l'environnement ;
- Intégration des activités entre elles ;
- Transparence de la gestion du projet ;
- Rentabilité du projet ;
- Equilibre adéquat entre les dépenses et les bénéfices du projet.

B.2) Contenu :

Trois questions sont examinées pour la formulation d'un projet : (Vincent, 1987)

- De quoi s'agit-il ?
- Comment le projet sera mis en œuvre ?
- Quel sera le montant du projet?

B.3) Rédaction de la proposition.

De nombreux donateurs disposent d'un format pour les propositions de projet. Certains exigent une brève note donnant une vue d'ensemble du projet avant de soumettre une proposition complète. Si la réponse est favorable, on peut alors mobiliser les

ressources nécessaires pour préparer une proposition complète. (BENALI, 2016)

B.4) Sources d'information

Les informations nécessaires à la formulation d'un projet ont, pour la plupart, été recueillies au cours des précédentes étapes (Merrien, 2012).et définir par :

B-5) Style du document

En plus de la qualité technique, le style de la proposition de projet doit également être soigné et répondre aux questions suivantes:

- Le document rend-il de façon claire le but du projet et reflète-t-il l'urgence de la situation ? (Barrow, 1997)
- Le titre du projet capte-t-il l'attention du lecteur ?
- Le texte est-il facile à lire ?
- Le texte est-il de la bonne longueur ?
- Les graphiques nécessaires ont-ils été inclus ?
- Le texte s'appuie-t-il sur un cadre logique, un plan de travail et un budget ?

3) La dernière phase : Suivi et évaluation du projet.

Le suivi et l'évaluation constituent des étapes à part entière de la gestion du cycle du projet. Le suivi est un processus continu pendant la mise en œuvre du projet alors que l'évaluation est menée ponctuellement. Cette dernière peut avoir lieu lorsque le projet est:

- Dans sa phase de validation : c'est alors une évaluation ex-ante ;
- En cours : elle est appelée évaluation intermédiaire et peut se situer à mi-parcours ou à la fin d'une phase donnée d'un projet ;
- Réalisé : c'est alors une évaluation finale ;
- Achevé depuis plusieurs années : c'est dans ce cas une évaluation ex-post.

L'étude de cas qui illustre ces étapes concerne un projet de campagne d'information sur la santé, d'une durée de six ans en

deux phases de trois ans chacune. L'évaluation prend place entre les deux phases. Elle est autant une évaluation intermédiaire que finale.

A) Intérêt et but du suivi

Le suivi répond à la question «le projet est-il réalisé en conformité avec les résultats et les objectifs visés?». Il doit permettre à toutes les parties prenantes, à tous les niveaux, de s'assurer de la bonne exécution des activités et de rectifier, le cas échéant, certaines situations susceptibles de compromettre l'obtention des résultats escomptés et l'achèvement des objectifs visés. Il est permanent et porte sur les activités, les résultats et la gestion des ressources.

B) Objectif du suivi

Le suivi doit permettre aux décideurs et aux bénéficiaires du projet de connaître l'état d'avancement du projet et de prendre les mesures nécessaires pour continuer la mise en œuvre du projet vers la réalisation des objectifs. Le suivi porte, d'une part, sur le processus du projet et, d'autre part, sur l'impact du projet. (Vanhulle, 2016) Le suivi du processus se concentre sur trois aspects:

- Les activités : en quoi les contributions physiques, les prestations des structures et l'implication des bénéficiaires permettent la réalisation des activités ? Sont-elles adaptées ? faut-il les réorienter ?

- Les résultats : en quoi les effets engendrés par l'emploi de ces contributions correspondent aux résultats escomptés ? Sont-ils conformes ? faut-il les réajuster ?

- La gestion : en quoi les ressources financières, humaines et techniques correspondent aux besoins des activités et de résultats du projet ? Sont-elles mobilisées en temps utile, suffisantes et adaptées? Faut-il les reconsidérer?

Le suivi de l'impact se concentre sur les progrès accomplis concourant à la réalisation de son but global et sur les changements intervenus, en particulier par rapport aux groupes cibles.

La participation de toutes les parties prenantes, notamment des bénéficiaires du projet, au processus de suivi garantit l'intégration du point de vue de la communauté dans le projet, renforce l'engagement de chacun, contribue au développement des compétences et favorise la recherche commune de solutions. Elle est également un excellent moyen pour renforcer la communication entre les différents niveaux d'intervention du projet, par exemple entre les structures administratives et la population.

Le raisonnement pour le suivi suit un certain nombre de questions qui constituent un type de liste de contrôle. (Drucza, 2017)

C) Intérêt et but de l'évaluation : L'évaluation adopte un point de vue plus large que le suivi car elle met à l'épreuve les hypothèses initiales qui sous-tendent la conception du projet et pose la question «les résultats et les objectifs du projet ont-ils été atteints et étaient-ils pertinents?». (Dekens, 2019)

Les conclusions et recommandations de chaque type d'évaluation présentent un intérêt particulier. Pour l'évaluation:

- Ex-ante : elles conduisent ou non à la mise en œuvre d'un projet ;

- Intermédiaire (ou à mi-chemin) : elles permettent de poursuivre le projet avec ou sans réorientation des objectifs et résultats visés ainsi que des activités ;

- Finale : elles donnent des éléments pour initier ou non la poursuite du projet ou de projets similaires avec ou sans modifications majeures de la conception du projet;

- ex-post : elles estiment la durabilité des résultats du projet et apprécient la possibilité ou non de réitérer le projet avec ou non des changements dans les différentes étapes du cycle du projet.

D) Objectif de l'évaluation

Une évaluation vise à:

- résoudre les problèmes et à tirer des leçons de l'expérience pour améliorer la planification et la mise en œuvre d'activités semblables : évaluation intermédiaire et finale ;

- dresser le bilan des résultats et à juger la performance : évaluation finale ;

- mesurer l'impact et la durabilité des résultats : évaluation ex-post et ex-ante.

De manière générale, une évaluation s'attache à examiner:

- La validité et la justification de la conception et des objectifs du projet concerné ;

- L'efficacité et la pertinence de sa mise en œuvre, y compris l'efficacité de la gestion ;

- Les résultats obtenus, dont leur durabilité et leur rapport coût-efficacité.

Elle étudie les effets et l'impact d'un projet par rapport aux objectifs. Les effets correspondent à l'objectif immédiat et l'impact à l'objectif de développement. (MABCHOUR, 2020)

Les évaluations sont en général conduites sous la direction de personnes extérieures à l'équipe chargée de la gestion du projet qui proviennent des ministères concernés, de l'administration centrale, de l'organisme donateur ou de financement. Si des membres de l'organisme chargé de l'exécution du projet y participent, le processus d'évaluation fournit l'occasion de renforcer les capacités institutionnelles. Une équipe interdisciplinaire, comprenant des spécialistes de l'analyse socioéconomique selon le genre, garantit que l'examen du projet sera complet et nuancé. Il est fondamental que les parties prenantes du projet soient associées à l'évaluation, permettant ainsi d'augmenter les chances d'appropriation des conclusions et recommandations. Une grille de question, constituant une liste de contrôle, permet d'articuler le raisonnement de l'évaluation.

E) Modalités d'évaluation et de suivi

Le recueil, l'analyse, l'approfondissement, le traitement comparatif des informations sur le projet, allant de sa préparation

jusqu'à son achèvement, en passant par les diverses activités réalisées, sont à la base du suivi et de l'évaluation d'un projet.

Ces informations sont de deux types: (Dadjo, 2018)

- Les données dites secondaires : il s'agit d'informations qui ne sont pas produites expressément pour l'action de suivi et d'évaluation, mais qui ont un lien direct ou indirect avec le projet et qui sont utiles pour comprendre et apprécier sa justification (but, objectifs), ses investissements (apports), son déroulement (activités), ses résultats (produits). Ces données sont contenues dans les documents de source officielle, tels que le plan de développement du pays ou le plan sectoriel, dans les recherches, comme les études sociologiques et démographiques, les documents de référence du projet, par exemple le document de projet, les rapports d'activité, les analyses de situation, etc.

- Les données dites primaires : il s'agit d'informations qui sont recueillies pour le suivi et l'évaluation du projet auprès de personnes concernées, directement ou indirectement, positivement ou non, par le projet. Ces données sont obtenues par des outils tels que les enquêtes, les entretiens, les réunions, etc.

Les données primaires, bien que l'aspect qualitatif n'y soit pas absent, ont un caractère plus statique et quantitatif: elles reflètent des situations à un moment donné. Les secondes, plus dynamiques, apportent des éclairages qualitatifs. Les unes et les autres sont indispensables.

E.1) Collecte et étude des données primaires

Les informations rassemblées lors de l'identification, de la conception du projet et de la validation du projet sont, pour la plupart, pertinentes pour un suivi et une évaluation. (BENALI A., 2020)

Pour le suivi, on se réfère: (Jabbarova, 2020)

- Aux activités et résultats du projet inscrits dans le cadre logique en fonction des indicateurs objectivement vérifiables en s'appuyant sur les moyens de vérification indiqués et en examinant la confirmation ou non des hypothèses ;

- Aux plans de travail pour juger le déroulement des activités, notamment celles du chemin critique, leur durée, les interactions entre les activités du projet et les prestations des intervenants ;

- Au budget pour mesurer les dépenses et les revenus du projet ;

- Aux parties prenantes pour apprécier leur participation et les changements obtenus en fonction des modes de participation attendus et des effets escomptés lors de la conception du projet en termes de modifications sur la charge de travail, l'accès aux ressources et aux bénéfices et à leur contrôle.

C'est par l'exercice de suivi, et ensuite de l'évaluation, que se révèle toute l'importance des indicateurs objectivement vérifiables et des moyens de vérification. Dans la mesure où les moyens de vérification sont envisagés dès la conception du projet, il se peut qu'ils aient besoin, au démarrage du projet, et donc de son suivi, d'être réajustés dans leur forme ou complétés pour permettre d'obtenir les informations nécessaires pour vérifier les indicateurs. Par exemple, la forme des comptes rendus réguliers d'activités, des calendriers de travail (formation, réunions, visites), des rapports financiers pourra être affinée. Des fiches de suivi par activité, par groupe concerné ou des tableaux de bord de travail pourront être ajoutés comme outils de suivi.

E.2) Collecte et étude des données primaires

Alors que les données secondaires se caractérisent essentiellement par les aspects quantitatifs, les données primaires se focalisent plus sur la dimension qualitative illustrant les interactions entre les résultats et les objectifs du projet.

La manière de recueillir des données primaires dépend de la nature du projet, des lacunes repérées et des sources d'informations à consulter. Le processus et les outils de collecte, surtout en termes d'impact du projet, doivent faciliter la participation des parties prenantes à tous les niveaux. On peut citer comme techniques de recueil d'information: les entretiens (directifs ou semi-directifs) avec des informateurs spécifiques, des groupes cibles, des groupes de contrôle, les réunions, les

discussions informelles, les observations participatives, les mini-enquêtes, etc.

L'étude et la collecte des informations secondaires et primaires reposent, autant pour le suivi que pour l'évaluation, sur les questions suivantes: (Aaker, 1994)

- Quelles étaient les visées initiales du projet ?
- Quels progrès ont été accomplis à ce jour ?
- Quels facteurs expliquent l'écart entre les objectifs visés et les résultats obtenus ?
- Quelles sont les actions correctives à recommander ?

E.3) Résultats et recommandations :

Les informations recueillies sur le terrain et les données secondaires sont synthétisées et analysées, notamment selon le genre. Le processus se clôt sur l'identification des causes des écarts entre les objectifs escomptés et les résultats obtenus et sur la formulation de recommandations permettant d'améliorer, soit pour la poursuite du projet soit pour des projets similaires, la conception et les résultats du projet. Pour l'exercice d'évaluation, l'ensemble de ces travaux fait alors l'objet d'un rapport où chaque rubrique devra être traitée dans une perspective de genre. (GWA, 2003)

Conclusion :

La finalité de l'intégration de la dimension du genre n'est pas de donner des pouvoirs aux femmes pour dominer les hommes, ni de les rendre identiques en tous points ; mais vise à construire un nouveau partenariat entre femmes et hommes, respectant justement la différence et assurant leur participation équitable, pleine et entière dans tous les domaines.

Intégrer l'approche genre dans les politiques de développement est une méthode de travail pour promouvoir un développement équitable. Elle consiste à favoriser une prise de conscience et à introduire des stratégies et des outils pour l'égalité à travers l'intégration transversale du genre à plusieurs niveaux : dans les modes de fonctionnement des institutions, dans les compétences

des personnels, à toutes les étapes de la gestion du cycle des projets ou des programmes (diagnostic, analyse planification, mise en œuvre, suivi et évaluation).

Bibliographie et référence :

- A BENALI .(2016) .Genre et développement: Etat de l'art . *BACHAEER JOURNAL* 2(3), 227-240.
- A AMEDJAR, A MABCHOUR .(2020) .L'intégration de l'approche genre dans les programmations budgétaires .*Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, .42
- A.R Parker .(1993) .*Another Point of View: A manual on gender analysis training for grassroots workers* .New York: UNIFEM.
- Aaker, J. e. (1994). Looking Back and Looking Forward... A participatory approach to evaluation. Heifer Project International. *Little Rock, Arkansas* , pp10-11.
- Amira .(1978) .Méthode d'Evaluation des Projets .*AFIRD*, p 106 .
- AQOCI .(2014) . *Trousse de formation Genre et developpement, Quebec* . Association québécoise des organismes de coopération internationale:http://www.aqoci.qc.ca/ressources/pdf/Guides_2004-03_GuideGED.pdf
- BENALI, A. . (2020). Women's empowerment: Between the concept and its adoption. *Journal d'Economie, de Management, d'Environnement et de Droit*, 3(2), 1-8.
- C. J Barrow .(1997) .*Environmental and social impact assessment: an introduction* .Arnold, Hodder Headline, PLC.
- D. J & .Kumar, K Casley .(1988) .*analysis and use of monitoring and evaluation data*. The World Bank .
- D., Oakley, P & .Pratt, B Marsden .(1190) .*Evaluating social development projects* .Oxfam GB.
- F Vincent .(1987) .*Manuel de gestion pratique des associations de développement rural du Tiers Monde* .
- F. E., Achcar, G., Abdelkarim, N., Abboud, S., Said, S., Kamal, A Stiftung .(2020) .Vers un Développement Socialement Juste dans la Région MENA.

- F. X., MENDY, A. F & „Affentranger, L Merrien .(2012) . Genre, structure sociale, politique et programmes sociaux au Mozambique. Lausanne, Working Paper dans le cadre du Projet de recherche» Development Myths in Practice .«Swiss Network for International .
- GWA. (2003). *The Gender Approach to Management: Lessons learned around the globe. Gender and Water Alliance.*
- http://www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_integrationdugendre_danslesprojets.htm
- I. O Rafidimalala .(2020) .Problématiques des centres socio-éducatifs malgaches: cas des centres socio-éducatifs à Antananarivo ville et ses périphéries .*Serviço Social e Saúde, 19, e020004-e020004 .*
- J. et Bamberger, Valadez .(1994) .*M. Monitoring and Evaluating Social Programs in Developing Countries, A handbook for policymakers, managers and researchers. EDI Development Studies .Banque mondiale. Washington DC. ,*
- J & „Dazé ,A Dekens .(2019) .Conduire des analyses sur les questions de genre en vue d’orienter les processus des Plans nationaux d’adaptation (PNA)
- J & „Narayan, D Rietbergen-McCracken .(1997) .*Stakeholder analysis (Module II); Participatory tools and techniques: A resource kit for participation and social assessment: Social policy and resettlement division .Environment Department, The World Bank.*
- J., Chambers, R & „Gaventa, J. Blackburn .(2018) . Mainstreaming participation in development. In *Making Development Work . Routledge)* ‘pp. 61-82.
- Jabbarova, A. (2020). THE ROLE OF SCIENCE FICTION AS A LITERARY GENRE IN LITERATURE. *Архив Научных Публикаций JSPI, 1-4.*
- K Selvavinayagam .(1991) .*Financial analysis in agricultural project preparation . .FAO.*
- K. L & „Wondimu, A Drucza .(2017) .Gender transformative methodologies in Ethiopia's agricultural sector .*the annexes .*

- M Dadjo .(2018) .Etude Diagnostique sur la Sensibilite du Systeme Nationale de Suivi-Evaluation du Benin par rapport au Genre/Diagnostic study on the Sensitivity of the Benin National Monitoring and Evaluation System in Relation to Gender.
- ONE .(2001) .*Cadre Stratégique pour l'Intégration de la dimension du Genre dans les Projets et Programmes* . Coopération technique Madagascar/FAO, 2001.
- Pekin .(2015) .*L'atelier du personnel sur les indicateurs de genre*
- S Vanhulle .(2016) .Dire et écrire l'expérience pour réguler son agir professionnel: réflexions à propos d'un» genre réflexif académique .«*Pratiques. Linguistique, littérature, didactique, (171-172)*
- tearfund [http://tilz.tearfund.org/webdocs/Tilz/Roots French/PC M/PCM_ Fsection%201.pdf](http://tilz.tearfund.org/webdocs/Tilz/Roots%20French/PC%20M/PCM_Fsection%201.pdf) .
- V & ,Waylen, G) Randall .(2012) .*Gender, politics and the state*. Routledge .
- V., Ivan-Smith. E., Gordon, G., Pridmore, P. et Scott, P. Stepping Forward Johnson .(1998) .*Children and young people 's participation in the development process* .Intermediate Technology Publications. Londres.